



DE LEUGHENAER

Bulletin du Lions club Dunkerque Jean-Bart

1.447^{ème} réunion statutaire du lundi 11 mars 2024

Olympisme et médailles, selon Francis Luyce



Une réunion avec épouses + une conférence = bonne soirée

Après avoir ouvert cette 1.447^{ème}, avec épouses, réunion statutaire et accueilli notre invité et l'ensemble des 36 lionnes et lions présents, Jean-Michel Le MERLUS a passé la parole à Bernard PRISSETTE qui nous a donné le bilan de la chapelle.

Une fréquentation comme les années précédentes, une vraie musique, et des dépenses moindres car les gobelets ont été réglés l'année dernière et Romain a offert la fourniture des boissons (grand merci et applaudissements !) ; dès lors le résultat final pour la chapelle qui était de 1400 € en 2023 passe à 2 409 € cette année. Un grand merci à tous les participants, sans oublier Franck SANSON qui a ouvert pour la construction du bar.

Dans la famille PRISSETTE après Bernard voici Martine qui nous a donné le résultat de l'élection du Prix du roman Lions.

Nos 8 lectrices des 3 livres en lice ont maintenant le résultat de leur participation, c'est Abdelkrim SAIFI avec « Si j'avais 1 franc » racontant la vie de ses parents, émigrés d'Algérie pour venir à Hautmont travailler chez Vallourec. Une vie dure avec 10 enfants qu'une maman exemplaire protège des soucis en leur contant de belles histoires et qu'elle pousse à étudier pour s'intégrer à la société.

Un récit touchant très bien écrit.

Notre ami intervient pour nous préciser le leu d'obsèques de Colette BIED qui ont eu lieu jeudi 14 mars à St Eloi.

Votre serviteur a pu ensuite intervenir sur les projets de l'interclub.

Le 11 avril aura lieu la réunion annuelle organisée par les KIWANIS, voir en dernière page l'annonce.

L'Interclub doit se structurer, dans une société dans laquelle ceux qui prennent des initiatives au service des autres sont de plus en plus souvent mis en cause dès que quelqu'un estime qu'il a motif de se plaindre, il n'est plus possible de fonctionner sans structure et donc sans assurances... Marc DEWITTE, entouré de membres de plusieurs clubs différents, va proposer de créer une association loi 1901 des clubs qui composent actuellement l'interclub. L'objectif étant de profiter du nombre pour faire des actions plus efficaces sans peser sur la trésorerie des clubs qui en seront adhérents.... On y travaille !

En complément de ce qui a été dit pour la chapelle, Marc propose une idée à double effet : Joe SEETEN et Paul MARETTE deux navigateurs dunkerquois au cumul de palmarès éloquent, sont inscrits pour la Transat CAP MARTINIQUE, à but philanthropique, et dont le départ aura lieu le 14 avril depuis la Trinité/Mer.

Paul MARETTE qui a construit de ses mains leur bateau, serait d'accord pour nous construire un bar en éléments démontables pour notre chapelle en ne nous facturant que les matériaux. En échange il nous demande un don (+/- 1 000 €) pour sa participation à la course. Cette organisation nous permettrait d'être, modestement, représenté sur cet évènement et de nous équiper d'une solution très pratique, bien plus fonctionnelle, pour un montant inférieur au coût d'achat de ce type de matériel.

Après le dîner, Francis LUYCE née à Coudekerque en février 1947 a été initié à la natation dans les bains dunkerquois à l'âge de 10 ans, pour pallier à une condition fragile...

Deux ans après il remporte le Record de Flandre 1500 mètres en nage libre !

De 1961 à 1969 il a 50 sélections internationales, et dispute deux finales olympiques à Tokyo et Mexico, et entre les deux il bat le record du monde de 800 m nage libre à Dinard en 1967...

Après ses 5 titres de champion de France et 11 olympiades en tant que nageur ou coach il a entamé une carrière au service de la ville jusqu'à sa retraite en 2012

Il a toujours été fidèle à sa ville et a défendu son sport envers et contre tous !

Créée par Louis Napoléon Bonaparte en 1904 qui a remis les premières médailles de la Légion d'Honneur à Boulogne sur Mer. Parmi les récipiendaires 12 civils dont le maire de DUNKERQUE (Alfred Dumont).

Ce n'est qu'en 1928 que les femmes y sont admises.

En 1960 aux Jeux de Rome, la France n'obtint que 5 médailles ce qui provoqua une grosse colère de De Gaulle qui entreprit derechef de réorganiser le sport de haut niveau...



C'est lui encore qui ouvre la Légion d'Honneur aux médaillés olympiques. Maintenant la commercialisation des résultats sportifs a abouti à un classement des pays par nombre de médailles mais les jeux peuvent devenir une tribune politique (Munich en 1972, 1968 le point levé des Black Power... jusqu'au boycott des jeux de Moscou) qu'en sera-t'il de 2024 avec les conflits en Ukraine et en Palestine ? C'est tout l'enjeu de la cérémonie d'ouverture avec 360 000 spectateurs sur les berges de la Seine !

En France les médaillés olympiques sont récompensés ainsi soit par la Légion d'Honneur soit par l'Ordre du Mérite fondé par De Gaulle en 1964 :

1^{ère} médaille d'or : Chevalier de la Légion d'Honneur

1^{ère} médaille d'argent ou bronze : Chevalier dans l'Ordre national du Mérite

2^{de} médaille d'or : Officier de la Légion d'Honneur

Francis LUYCE, devant un auditoire passionné termina son exposé par la sentence suivante :

Celui qui se perd dans sa passion a moins perdu que celui qui a perdu sa passion...



Marc, en l'absence de Jean-Claude en promenade dans le Vaucluse.



Le menu

Duo de Saumon fumé, marine
Dos de cabillaud, sauce hollandaise
Mousse au chocolat

Rouge : Valensac 2019,
Cabernet sauvignon du Pays d'oc
Blanc : Valensac 2021,
Sauvignon du Pays d'oc



Soirée Interclubs

Dunkerque

Conférence - Débat
Les enjeux des Jeux Olympiques
et Paralympiques - Paris 2024

JEUDI 11 AVRIL

**Le président Marc DEWITTE
Les membres du Bureau**

Ont le plaisir de vous inviter
à la soirée annuelle de l'interclub de Dunkerque.

Le Jeudi 11 Avril 2024 à 19h30
Domaine du Bommelaers Wall
Route de Furnes - 59254 GHYVELDE

Un diner débat sur le thème Les enjeux des Jeux Olympiques
et Paralympiques Paris 2024 avec de nombreux intervenants :
Comité Régional Olympique et Sportif, CUD et sportifs de haut niveau

Soirée dansante - Participation : 55€ à régler à votre trésorier



Paul MARETTE

Joe SEETEN

